

## PROTECTION DU LITTORAL À LOIX, PROJET ROUTIER À COZES LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR LA SÉCURITÉ DES CHARENTAIS-MARITIMES

La Commission permanente du Conseil Départemental s'est réunie, le vendredi 26 octobre à la Maison de la Charente-Maritime de La Rochelle sous la présidence de Dominique Bussereau.

Elle a déclaré le projet de **contournement nord de Cozes**, entre les RD 730 et 114 (*Communes de Cozes et de Grézac*) d'intérêt général.

Ce projet est destiné à améliorer la desserte routière en Pays Royannais et à dévier le trafic poids lourds généré principalement par l'exploitation de la carrière de granulats de Grézac. D'une longueur de 2,9 km, ce projet comprend la création de :

- 2 carrefours giratoires sur les RD 730 et 17.
- 2 sections courantes entre les RD 730 et 17 d'une part, les RD 17 et 114 d'autre part.
- 1 carrefour de raccordement entre l'ancienne RD 114 et le contournement.

L'enquête publique s'est déroulée du 9 avril au 16 mai. À son issue, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable.

La Commission permanente a également approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux de **protection contre la submersion marine dans le secteur de la Fosse de Loix** (*Commune de La Couarde-sur-Mer*). Le montant des travaux est estimé à 6,2 M€.

Par ailleurs, la Commission permanente a voté des subventions d'un montant total de 1,381M€ pour contribuer au **financement de la construction de 243 logements sociaux** à La Rochelle (20), Périgny (54), Angoulins-sur-Mer (10), Lagord (22), Aytré (42), Fouras-les-Bains (9), Vaux-sur-Mer (52), Saint-Palais-sur-Mer (12) et Royan (22).

Une convention-cadre entre le Département et la Région Nouvelle Aquitaine a été approuvée. Elle est relative à **l'aménagement et à l'entretien des arrêts de cars** ainsi qu'à la coordination des services en cas **d'événements exceptionnels survenus sur le réseau routier départemental**.



### ■ LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Pour tenir compte de l'évolution des zones de désertification médicale constatée 7 ans après une première définition, 49 Communes ont été ajoutées à la liste initiale pouvant bénéficier du dispositif mis en place par le Département pour inciter les étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle de médecine à s'installer dans ces zones.

### ■ AIDES EXCEPTIONNELLES CONSÉCUTIVES AUX INTEMPÉRIES DU PRINTEMPS 2018

Des subventions, pour un total de 67 011€, sont accordées aux Communes de Bazauges, Brives-sur-Charente, Chérac, L'Eguille, Grandjean, Léoville, Montils, Neulles, Saint-Bris-des-Bois, Salignac-sur-Charente, Seigné et Villexavier pour des travaux de rénovation.

### ■ REVITALISATION DES PETITES COMMUNES

Dans le cadre du Fonds départemental d'aide à la revitalisation des petites Communes, 66 dossiers concernant 59 Communes différentes ont été approuvés. Le total des subventions s'élève à 798 407 €.

### ■ AIDE AU LOGEMENT À LOYER LIBRE EN MILIEU RURAL

Pour des opérations de rénovation, d'acquisition ou de création de logement, des subventions sont attribuées aux Communes d'Aulnay, Burie, Epargnes, Meursac, Montils et Saint-Savinien-sur-Charente. Leur montant s'élève à 38 492€.

### ■ AIDE AUX ÉCOLES

Des subventions sont attribuées aux Communes de Chadenac, Chaillevette, La Chapelle-des-Pots, Charron, Le Château d'Oléron, Corme-Ecluse, Echillais, La Flotte, Forges, Le Gua, Guitinières, La Jard, La Jarrie, Luchat, Montendre, Rioux, Saint-Jean-de-Liversay, Saint-Pierre-la-Noue, Saint-Porchaire, Soubran, Thairé et Thénac. Le montant total de ces subventions s'élève à 561 139€.

### ■ ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE DES PETITES COMMUNES

Des subventions d'un montant total de 81 393€ ont été votées en faveur des Communes de Cierzac, Fontaines d'Ozillac, La Frédière, La Laigne, Pons, Rivedoux-Plages, Saint-Pierre-de-Juillers et Villars-les-Bois.

### ■ CONSERVATION DU PATRIMOINE

Au titre des monuments historiques et des objets mobiliers protégés, le Département finance des travaux de restauration dans les églises de Sainte-Soulle et de Taillant, et au château de Bernessard, à Gémozac.

Dans le cadre de l'aide aux édifices culturels non protégés des Communes de moins de 1000 habitants, il subventionne également des opérations de réfection pour les églises de Saint-Ciers-Champagne et Dompierre-sur-Charente.

### ■ AIRE DE COVOITURAGE À VÉRINES

Une convention est signée avec la Commune de Vérines en vue de l'aménagement d'une aire de covoiturage (*aire de Loiré*).

### ■ TRAVAUX DE DRAGAGE

Le Département finance des opérations de dragage dans les ports de Charron, du Plomb (*Communes de L'Houmeau et Nieul-sur-Mer*) et du Château d'Oléron. Le montant total des subventions s'élève à 39 686€.

### ■ AIDES À L'INSTALLATION EN AQUACULTURE

Trois aides d'un montant de 10 000€ chacune sont accordées pour deux reprises et une création d'entreprise ostréicole.

### ■ HABITAT 17

Le Département accorde sa garantie à Habitat 17 pour deux emprunts concernant la réhabilitation de 39 logements locatifs sociaux à Montendre : 20 à la résidence "François" et 19 à la résidence "7 Chevaliers".

### ■ AIDE AUX VACANCES

Dans le cadre du dispositif Horizon Vacances Jeunesse, des subventions d'un montant total de 62 735€ sont attribuées à 10 structures organisatrices de séjours de vacances dont ont bénéficié 435 enfants.